
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 7 novembre 2016 à 20 heures
1800, boulevard Saint-Joseph**

PRÉSENCES :

Monsieur Claude Dauphin, Maire d'arrondissement
Monsieur Jean-François Cloutier, Conseiller de ville
Madame Maja Vodanovic, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Daniel Racicot, Conseiller d'arrondissement
Madame Kymberley Simonyik, Conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Martin Savard, Directeur d'arrondissement
M^e Danielle Ruest, Secrétaire d'arrondissement

CA16 19 0333

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine du 7 novembre 2016, tel que soumis.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.01

CA16 19 0334

Approbation du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du conseil d'arrondissement tenue le 3 octobre 2016 relativement au projet de Règlement numéro 2710-90 sur le zonage - Ajustement des normes de densité dans la zone I-507 et dans la zone I-500 uniquement pour les centres de traitement de matières recyclables

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du conseil d'arrondissement tenue le 3 octobre 2016 relativement au projet de règlement numéro 2710-90 modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage dans le but d'ajuster les normes de densité dans la zone I-507 et dans la zone I-500 uniquement pour les centres de traitement de matières recyclables.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.02

CA16 19 0335

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 3 octobre 2016, à 19 h 30

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le 3 octobre 2016, à 19 h 30.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.03

CA16 19 0336

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 3 octobre 2016

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le 3 octobre 2016.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.04

CA16 19 0337

Octroyer une contribution financière additionnelle de 250 000 \$ à la Corporation du Pôle des Rapides pour soutenir l'organisation des festivités du 350^e anniversaire de Lachine

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'octroyer une contribution financière additionnelle de 250 000 \$ à la Corporation du Pôle des Rapides afin de soutenir l'organisation des festivités du 350^e anniversaire de Lachine;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.01 1163948015

CA16 19 0338

Octroyer une contribution financière additionnelle de 40 000 \$ au Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre (CRUISP) pour la réalisation de son plan d'action 2016-2020 dans le cadre de la démarche de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'octroyer une contribution financière additionnelle de 40 000 \$ au Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre (CRUISP), pour la réalisation du plan d'action 2016-2020 dans le cadre de la démarche de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.02 1163550005

CA16 19 0339

Accorder un soutien financier au montant de 4 750 \$ à l'Association Centre-Ville Lachine (ACVL) dans le cadre de la poursuite de sa mission au bénéfice des places d'affaires de la rue Notre-Dame et en autoriser le paiement sous réserve de l'approbation et de la signature de la convention à intervenir

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'accorder un soutien financier de 4 750 \$ à l'Association Centre-Ville Lachine (ACVL) dans le cadre de la poursuite de sa mission au bénéfice des places d'affaires de la rue Notre-Dame;

D'autoriser le maire de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire suppléant de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement substitut, à signer, pour et au nom de l'arrondissement de Lachine, la convention à intervenir;

D'autoriser le paiement de 4 750 \$ à l'Association Centre-Ville Lachine (ACVL) à la suite de la signature de la convention;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.03 1167131005

CA16 19 0340

Approuver le protocole d'entente concernant un soutien financier de 9 000 \$ à l'Association Centre-Ville Lachine (ACVL) pour l'organisation de la fête de l'Halloween 2016 et l'exposition de voitures anciennes « Les Belles d'autrefois » en juin 2017

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le protocole d'entente concernant un soutien financier de 9 000 \$ à l'Association Centre-Ville Lachine (ACVL) pour l'organisation de la fête de l'Halloween 2016 et l'exposition de voitures anciennes « Les Belles d'autrefois » en juin 2017;

D'autoriser le maire de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire suppléant de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement substitut, à signer, pour et au nom de l'arrondissement de Lachine, le protocole d'entente à cet effet;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.04 1167131004

CA16 19 0341

Autoriser une dépense additionnelle au montant total de 15 533,12 \$, pour l'année 2016, payable à la compagnie Transvrac Montréal-Laval inc., pour la fourniture de camions avec opérateurs destinés au transport d'environ 1 000 tonnes de sols contaminés vers des sites autorisés

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'autoriser une dépense additionnelle au montant total de 15 533,12 \$, pour l'année 2016, payable à la compagnie Transvrac Montréal-Laval inc., pour la fourniture de camions avec opérateurs destinés au transport d'environ 1 000 tonnes de sols contaminés vers des sites autorisés;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.05 1167116007

CA16 19 0342

Octroyer un contrat de gré à gré à la compagnie Remorques Sylmar Inc. pour l'achat de trois remorques à plateau au montant total de 16 493,90 \$

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'octroyer un contrat de gré à gré à la compagnie Remorques Sylmar Inc. pour l'achat de trois remorques à plateau, au montant total de 16 493,90 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.06 1167127013

CA16 19 0343

Calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2017

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'établir le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2017 comme suit :

Lundi 16 janvier 2017
Lundi 13 février 2017
Lundi 13 mars 2017
Lundi 10 avril 2017
Lundi 8 mai 2017
Lundi 19 juin 2017
Lundi 7 août 2017
Lundi 11 septembre 2017
Lundi 20 novembre 2017
Lundi 11 décembre 2017

Ces séances se tiennent à 20 h, dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, 1800, boulevard Saint-Joseph.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.01 1161991025

CA16 19 0344

Autoriser le renouvellement de l'adhésion du maire ainsi que la participation des membres du conseil aux activités de La Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal pour l'année 2017

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion du maire ainsi que sa participation, tout comme les autres membres du conseil au besoin, aux activités de La Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal pour l'année 2017 afin de représenter les intérêts de l'arrondissement dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions et d'approuver le paiement des frais afférents en fonction de l'utilisation;

D'imputer la dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.02 1161991027

CA16 19 0345

Autoriser une dépense additionnelle au montant total de 30 000 \$ pour l'achat de placements médias dans Le Messenger Lachine-Dorval pour l'année 2016

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'autoriser une dépense additionnelle au montant total de 30 000 \$ pour l'achat de placements médias dans Le Messenger Lachine-Dorval, pour l'année 2016.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.03 1161991026

CA16 19 0346

Radier des livres de la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine la somme de 6 909,18 \$ représentant des mauvaises créances au 30 septembre 2016

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

De radier des livres de la Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine la somme de 6 909,18 \$ représentant des mauvaises créances du bureau d'immatriculation des véhicules automobiles.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.04 1163547015

CA16 19 0347

Reddition de comptes - Listes des bons de commande, des factures non associées à un bon de commande et des virements de crédit pour la période du 27 septembre au 31 octobre 2016

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

De recevoir la liste des factures non associées à un bon de commande ainsi que la liste des bons de commande émis pour la période du 27 septembre au 31 octobre 2016;

De recevoir la liste des virements de crédit effectués pour la période du 27 septembre au 31 octobre 2016.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.05 1163547016

CA16 19 0348

Journal des subventions

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'autoriser l'octroi des subventions prévues au Journal des subventions pour un montant total de 26 736,71 \$.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.06 1163479013

CA16 19 0349

Avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2017

Madame Kymberley Simonyik donne avis de motion en vue de l'adoption, à une prochaine séance du conseil, d'un règlement imposant une taxe relative aux services (exercice financier 2017);

En outre, elle demande dispense de lecture dudit projet de règlement, une copie ayant été distribuée à chacun des membres du conseil.

40.01 1161991021

CA16 19 0350

Avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté pour l'exercice financier 2017

Madame Kymberley Simonyik donne avis de motion en vue de l'adoption, à une prochaine séance du conseil, d'un règlement décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté (exercice financier 2017);

En outre, elle demande dispense de lecture dudit projet de règlement, une copie ayant été distribuée à chacun des membres du conseil.

40.02 1161991022

CA16 19 0351

Avis de motion en vue de l'adoption, dans le cadre du programme triennal d'immobilisations, d'un règlement autorisant un emprunt de 1 477 000 \$ pour le financement des dépenses relatives à des travaux de réfection routière, d'éclairage routier et de signalisation

Madame Kymberley Simonyik donne avis de motion en vue de l'adoption, à une prochaine séance du conseil, d'un règlement autorisant un emprunt de 1 477 000 \$ pour le financement des dépenses relatives à des travaux de réfection routière, d'éclairage routier et de signalisation;

En outre, elle demande dispense de lecture dudit projet de règlement, une copie ayant été distribuée à chacun des membres du conseil.

40.03 1161991010

CA16 19 0352

Avis de motion en vue de l'adoption, dans le cadre du programme triennal d'immobilisations, d'un règlement autorisant un emprunt de 2 150 000 \$ pour le financement des dépenses relatives à la réalisation du programme de réaménagement de parcs anciens

Madame Kymberley Simonyik donne avis de motion en vue de l'adoption, à une prochaine séance du conseil, d'un règlement autorisant un emprunt de 2 150 000 \$ pour le financement des dépenses relatives à la réalisation du programme de réaménagement de parcs anciens;

En outre, elle demande dispense de lecture dudit projet de règlement, une copie ayant été distribuée à chacun des membres du conseil.

40.04 1161991020

CA16 19 0353

Avis de motion en vue de l'adoption, dans le cadre du programme triennal d'immobilisations, d'un règlement autorisant un emprunt de 50 000 \$ pour le financement des dépenses relatives à des travaux de protection d'immeubles municipaux

Madame Kymberley Simonyik donne avis de motion en vue de l'adoption, à une prochaine séance du conseil, d'un règlement autorisant un emprunt de 50 000 \$ pour le financement des dépenses relatives à des travaux de protection d'immeubles municipaux;

En outre, elle demande dispense de lecture dudit projet de règlement, une copie ayant été distribuée à chacun des membres du conseil.

40.05 1161991024

CA16 19 0354

Avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement sur la tarification des biens et services fournis par l'arrondissement pour l'exercice financier 2017

Madame Kymberley Simonyik donne avis de motion en vue de l'adoption, à une prochaine séance du conseil, d'un règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2017;

En outre, elle demande dispense de lecture dudit projet de règlement, une copie ayant été distribuée à chacun des membres du conseil.

40.06 1161991023

CA16 19 0355

Adopter le Règlement numéro 2710-90 modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage dans le but d'ajuster les normes de densité dans la zone I-507 et dans la zone I-500 uniquement pour les centres de traitement de matières recyclables

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'adopter le Règlement numéro 2710-90 modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage afin de supprimer le pourcentage d'occupation du sol minimal et le coefficient d'occupation du sol minimal dans la zone I-507 et de permettre dans la zone I-500, et ce, uniquement pour les centres de traitement de matières recyclables, un pourcentage d'occupation du sol minimal de 10 % et de ne pas exiger de coefficient d'occupation du sol minimal.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.07 1167204005

CA16 19 0356

Fermer et retirer du domaine public le lot numéro 4 427 860 du cadastre du Québec et verser le lot numéro 4 460 340 du cadastre du Québec dans le domaine public de la Ville

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

De fermer et retirer du domaine public le lot numéro 4 427 860 du cadastre du Québec. Une servitude d'utilités publiques et de non-construction devra grever l'entièreté dudit lot;

De verser le lot numéro 4 460 340 du cadastre du Québec dans le domaine public de la Ville.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.08 1160415006

CA16 19 0357

Approuver les recommandations émises par le comité de circulation lors de la réunion du 22 juin 2016

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver les recommandations formulées lors de la réunion du Comité de circulation tenue le 22 juin 2016 relatives à des décisions en matière de circulation et de stationnement sur le territoire de l'arrondissement, telles que décrites au sommaire décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.09 1167122010

CA16 19 0358

Fixer les dates suivantes pour la tenue des ventes-débarras au cours de l'année 2017 : 20, 21 et 22 mai (Journée nationale des Patriotes), 10 et 11 juin, 5 et 6 août, 9 et 10 septembre et 7, 8 et 9 octobre (Action de grâces)

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

De déterminer les dates des ventes-débarras pour l'année 2017 comme suit :

Mai	Juin	Août	Septembre	Octobre
20 - 21 - 22 (Journée nationale des Patriotes)	10 - 11	5 - 6	9 - 10	7 - 8 - 9 (Action de grâces)

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.10 1161991028

CA16 19 0359

Accepter la somme de 47 730,20 \$ aux fins de frais de parc, représentant 10 % de la valeur des lots numéros 1 705 919 et 1 705 920 du cadastre du Québec, conformément au Règlement numéro 07-012 relatif à la cession de terrains pour l'établissement, le maintien et l'amélioration de parcs, de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Lachine - Lots situés aux 15-67, rue Provost

Monsieur Claude Dauphin, maire d'arrondissement, déclare son intérêt et s'abstient de participer aux délibérations et de voter.

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'accepter la somme de 47 730,20 \$ à des fins de frais de parc que le propriétaire des lots numéros 1 705 919 et 1 705 920 du cadastre du Québec, situés aux 15-67, rue Provost, doit transmettre à la Ville conformément au Règlement numéro 07-012 relatif à la cession de terrains pour l'établissement, le maintien et l'amélioration de parcs, de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.11 1166470079

CA16 19 0360

Accepter la somme de 11 587,50 \$ aux fins de frais de parc, représentant 10 % de la valeur du lot numéro 1 245 497 du cadastre du Québec, conformément au Règlement numéro 07-012 relatif à la cession de terrains pour l'établissement, le maintien et l'amélioration de parcs, de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Lachine - Lot situé au 2980, boulevard Saint-Joseph

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'accepter la somme de 11 587,50 \$ à des fins de frais de parc que le propriétaire du lot numéro 1 245 497 du cadastre du Québec, situé au 2980, boulevard Saint-Joseph, doit transmettre à la Ville conformément au Règlement numéro 07-012 relatif à la cession de terrains pour l'établissement, le maintien et l'amélioration de parcs, de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.12 1166470078

CA16 19 0361

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) visant l'agrandissement en cour latérale de l'immeuble situé aux 3090-3100, boulevard Saint-Joseph

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant l'agrandissement en cour latérale de l'immeuble situé aux 3090-3100, boulevard Saint-Joseph, à condition :

- Que l'option 2, présentant les quatre fenêtres à l'étage, soit retenue.

Le tout selon les documents soumis en date du 7 octobre 2016;

D'accorder le permis de construction demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.01 1166470076

CA16 19 0362

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) visant la modification de la façade avant et l'agrandissement en cours latérales de l'immeuble situé au 650, rue Notre-Dame

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant la modification de la façade avant et l'agrandissement en cours latérales de l'immeuble situé au 650, rue Notre-Dame, à condition :

- Que l'option en revêtement de brique soit retenue pour l'agrandissement situé sur la 7^e Avenue.

Le tout selon les documents soumis en date des 26 et 28 septembre et du 5 octobre 2016;

D'accorder le permis de construction demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.02 1166470077

CA16 19 0363

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) visant le remplacement des galeries et des escaliers en façade avant de l'immeuble situé aux 311-317, rue Camille

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant le remplacement des galeries et des escaliers en façade avant de l'immeuble situé aux 311-317, rue Camille, à condition :

- De peindre ou de teindre en blanc les éléments en bois de la structure.

Le tout selon les documents soumis en date des 20 et 26 septembre 2016;

D'accorder le certificat d'autorisation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.03 1166470071

CA16 19 0364

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) visant le remplacement du revêtement extérieur de la façade avant de l'immeuble situé au 171, rue Saint-Jacques

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant le remplacement du revêtement extérieur de la façade avant de l'immeuble situé au 171, rue Saint-Jacques;

Le tout selon les documents soumis en date des 15 et 28 septembre 2016;

D'accorder le certificat d'autorisation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.04 1166470072

CA16 19 0365

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) visant la modification de la fenestration de la façade avant et le remplacement du revêtement extérieur sur cette même façade pour l'immeuble situé au 315, rue Saint-Antoine

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant la modification de la fenestration de la façade avant et le remplacement du revêtement extérieur sur cette même façade pour l'immeuble situé au 315, rue Saint-Antoine, aux conditions suivantes :

- Que le revêtement manquant soit remplacé par une brique similaire à l'existante;
- Que la nouvelle fenêtre s'aligne, horizontalement, sur la fenêtre existante au rez-de-chaussée et, verticalement, à celle de l'étage.

Le tout selon les documents soumis en date du 30 septembre 2016;

D'accorder le certificat d'autorisation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.05 1166470073

CA16 19 0366

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) visant le remplacement du revêtement extérieur de la façade avant et d'une partie de la façade latérale droite de l'immeuble situé au 2100, 52^e Avenue

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant le remplacement du revêtement extérieur de la façade avant et d'une partie de la façade latérale droite de l'immeuble situé au 2100, 52^e Avenue;

Le tout selon les documents soumis en date du 20 septembre 2016;

D'accorder le certificat d'autorisation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.06 1166470074

CA16 19 0367

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) visant le remplacement de l'ensemble des fenêtres et des portes de balcons pour l'immeuble situé au 4250, rue Broadway

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant le remplacement de l'ensemble des fenêtres et des portes de balcons pour l'immeuble situé au 4250, rue Broadway, à condition :

- Que les cadres de portes et de fenêtres soient de couleur « brun commercial ».

Le tout selon les documents soumis en date du 13 septembre 2016;

D'accorder le certificat d'autorisation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.07 1166470075

CA16 19 0368

Recevoir la liste de mouvement de personnel

Il est proposé par Kimberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

De recevoir la liste de mouvement de personnel telle que soumise, le tout conformément au Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés et ses amendements.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

50.01 1162343013

CA16 19 0369

Résolution pour le maintien et la bonification des lignes Vaudreuil-Hudson et Candiac des trains de banlieue de l'Agence métropolitaine de transport (AMT)

Attendu que plus de 85 % des citoyens et citoyennes des municipalités comprises entre Lachine et Sainte-Anne-de-Bellevue demeurent à proximité de l'autoroute 20;

Attendu que le train de banlieue de la ligne Vaudreuil-Hudson est sur la ligne du CP qui longe l'autoroute 20;

Attendu que le projet proposé par la Caisse de dépôt et de placements du Québec (CDPQ-Infra) repose sur des tracés complètement différents de ceux du Train de l'Ouest envisagés jusqu'à présent, réduisant significativement les bénéfices potentiels en termes de desserte locale;

Attendu que le redéveloppement du secteur est de Lachine repose sur une desserte efficace de transport en commun, incluant la gare du Canal sur la ligne Candiac;

Attendu que l'antenne sud du Réseau électrique métropolitain (REM) pourrait réduire l'achalandage potentiel de la ligne Candiac;

Il est proposé par Kimberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

QUE des engagements financiers à long terme soient pris par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, préalablement à l'acceptation de projet du REM, afin d'assurer que la desserte des trains de banlieue des lignes Vaudreuil-Hudson et Candiac soit non seulement maintenue mais également bonifiée afin d'offrir un service de qualité aux usagers de Lachine;

QU'une copie de cette résolution soit transmise à :

- M. Laurent Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec;
- M. François Ouimet, député de Marquette;
- M. Paul Côté, président du comité de transition de l'AMT;
- Mme Marieke Tremblay, présidente-directrice générale par intérim de l'AMT;
- M. Edgar Rouleau, maire de la Cité de Dorval.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

70.01

CA16 19 0370

Soutenir l'Ordre des architectes du Québec dans ses démarches visant l'adoption d'une politique nationale de l'architecture

Attendu qu'en mai 2016, l'Ordre des architectes du Québec (OAQ) a déposé un mémoire intitulé « La qualité architecturale, un chantier à poursuivre », dans le cadre des consultations publiques menées par le ministère de la Culture sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec;

Attendu que ce document plaide pour que cette future politique contribue à une plus grande qualité architecturale;

Attendu que les engagements de la Conférence de Paris de 2015 sur le climat obligent les États à revoir leurs pratiques en matière de cadre bâti, afin de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, d'améliorer la performance énergétique des bâtiments et de densifier les milieux de vie tout en y améliorant la mixité des usages, afin de favoriser le transport actif et le transport en commun;

Attendu que les municipalités sont des acteurs de premier plan en matière de cadre bâti;

Attendu que le gouvernement du Québec aurait avantage à soutenir les municipalités afin qu'elles puissent instaurer des initiatives en faveur de la qualité architecturale, ce qui leur permettraient de bonifier leur qualité de vie, leur caractère et leur attractivité;

Attendu que les principes avancés par l'OAQ consistent en une vision architecturale en amont des projets, une meilleure coordination entre les ministères et organismes, l'exemplarité de tous les maîtres d'ouvrages publics et la participation citoyenne;

Attendu les efforts déployés par l'arrondissement de Lachine pour protéger et maintenir son patrimoine, notamment sur le site du Vieux Lachine ainsi que dans les secteurs où l'on retrouve les bâtiments d'intérêt;

Attendu que le conseil d'arrondissement de Lachine a adopté, en mars 2016, le Règlement numéro RCA16-19002 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) confirmant ainsi son engagement à protéger son patrimoine architectural et naturel et à appuyer et encourager toute initiative en faveur de la qualité architecturale;

Attendu que la bibliothèque Saul-Bellow a fait l'objet d'un concours d'architecture et de design lancé par l'arrondissement de Lachine à l'hiver 2010-2011 et que, dès le départ, le programme fonctionnel et technique du projet avait fixé l'objectif ambitieux de concevoir un bâtiment permettant des économies d'environ 50 % par rapport au bâtiment de référence du code modèle canadien;

Attendu que l'arrondissement de Lachine a été le premier arrondissement à la Ville de Montréal à mettre aux normes les systèmes réfrigérants de son aréna municipal en se prévalant du Fonds Énergie et que cette décision permettait de contribuer, entre autres, à améliorer l'efficacité énergétique des installations;

Attendu que la décision de contribuer à réduire la consommation d'énergie s'inscrivait en droite ligne avec le plan corporatif « Pour protéger le climat » et avec le « Premier Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise » qui a défini la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'amélioration de la qualité de l'air comme l'une des orientations prioritaires.

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'appuyer les recommandations de l'OAQ présentées dans son mémoire intitulé « La qualité architecturale, un chantier à poursuivre », déposé dans le cadre des consultations publiques menées par le ministère de la Culture sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec;

De soumettre au gouvernement du Québec la nécessité d'adopter une politique nationale de l'architecture;

De transmettre une copie de cette résolution au Bureau du renouvellement de la politique culturelle du ministère de la Culture et des Communications.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

70.02 1160415005

Période de questions des membres du conseil

70.03

Période de questions du public

70.04

Et la séance est levée à 21 h 57.

Claude Dauphin
Maire d'arrondissement

Danielle Ruest
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 décembre 2016.

La version officielle de ce procès-verbal peut être consultée au 1800, boulevard Saint-Joseph, durant les heures normales d'ouverture.